

CHAPITRE 1 : L'Europe et le monde au XVIII^e siècle

Leçon 1 : Monarchies européennes et empires mondiaux

Leçon 2 : Le port de Marseille peint par Joseph Vernet

Leçon 3 : Marseille, une étape dans le commerce mondial des marchands arméniens

 *Fiche élève n° 1.3.A : Marseille, une étape dans le commerce mondial des marchands arméniens*

Leçon 4 : La domination européenne des mers

Leçon 5 : Diderot et la philosophie des Lumières

Leçon 6 : Création d'un nouveau lieu de sociabilité, le café

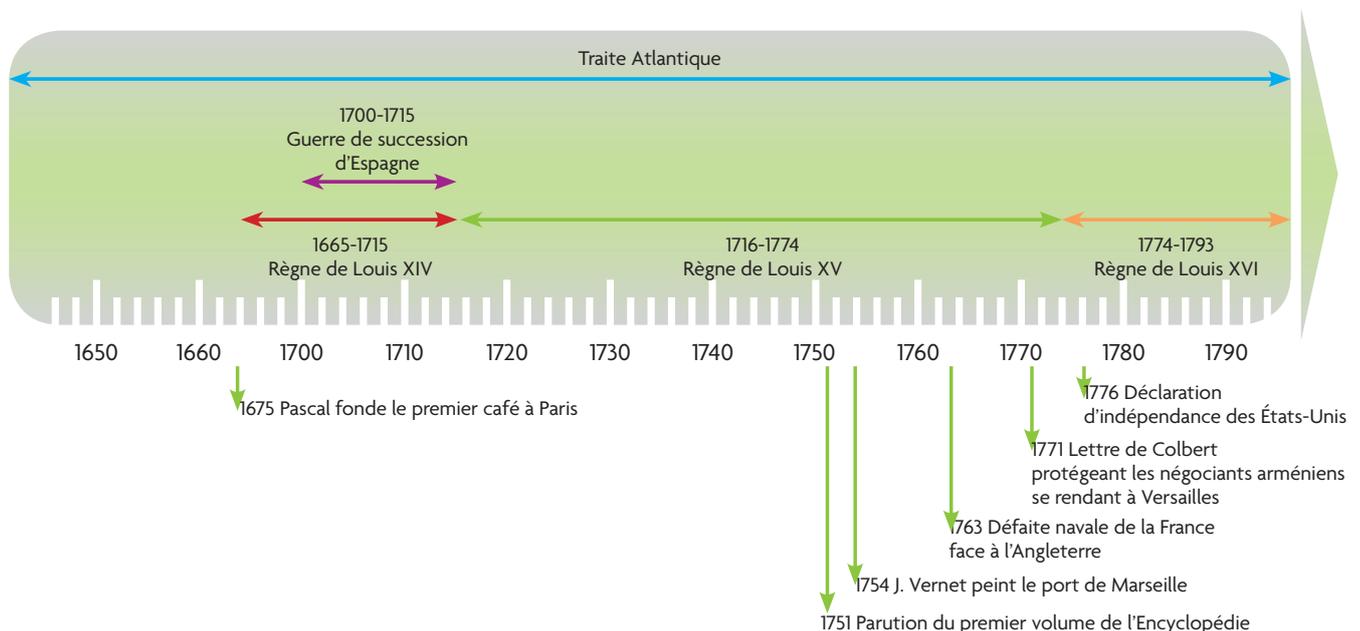
 *Fiche élève n° 1.6.A : Création d'un nouveau lieu de sociabilité, le café*

Leçon 7 : Les valeurs de la philosophie des Lumières

Leçon 8 : Les traites négrières

Leçon 9 : L'essor de la traite Atlantique

Leçon 10 : L'esclavage et son abolition



CHAPITRE 1 : L'Europe et le monde au XVIII^e siècle

Thème 1 - L'Europe dans le monde au début du XVIII^e siècle

CONNAISSANCES

Les grandes puissances européennes et leurs domaines coloniaux, les grands courants d'échanges mondiaux au début du XVIII^e siècle.

DÉMARCHES

L'étude s'appuie sur des cartes et des tableaux au choix représentant une ville ou un port.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- les grandes puissances politiques en Europe sur une carte de l'Europe au début du XVIII^e siècle,
- leurs empires coloniaux sur une carte du monde au début du XVIII^e siècle,
- quelques grandes routes maritimes

Thème 2 - L'Europe des Lumières

CONNAISSANCES

Au XVIII^e siècle, les philosophes et les savants mettent en cause les fondements religieux, politiques, économiques et sociaux de la société d'ordres.

DÉMARCHES

La France est au centre de cette étude qui est menée à partir de la vie et de l'œuvre d'un philosophe des Lumières ou d'un savant au choix.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant :

- l'Encyclopédie, milieu du XVIII^e siècle.
- Raconter quelques épisodes de la vie du philosophe ou du savant étudié, et expliquer en quoi ils sont révélateurs du siècle des Lumières.

Thème 3 - Les traites négrières et l'esclavage

CONNAISSANCES

La traite est un phénomène ancien en Afrique. Au XVIII^e siècle, la traite atlantique connaît un grand développement dans le cadre du « commerce triangulaire » et de l'économie de plantation.

DÉMARCHES

La traite atlantique est inscrite dans le contexte général des traites négrières.

L'étude s'appuie sur un exemple de trajet de cette traite.

CAPACITÉS

Raconter la capture, le trajet, et le travail forcé d'un groupe d'esclaves.

Thème 4 - Les difficultés de la monarchie sous Louis XVI

CONNAISSANCES

Trois aspects sont retenus : les aspirations à des réformes politiques et sociales, l'impact politique de l'indépendance américaine, l'impossible réforme financière.

DÉMARCHES

L'étude est conduite à partir d'images au choix (tableaux, caricatures), de quelques extraits de la constitution américaine, d'un exemple de cahier de doléances.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- le règne de Louis XVI : 1774-1792,
- la Révolution américaine : 1776-1783.

Décrire et expliquer les principales difficultés de la monarchie française à la veille de la Révolution et quelques-unes des aspirations contenues dans les cahiers de doléances.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CHAPITRE 1 :

L'Europe et le monde au XVIII^e siècle

1 Leçon 1 : Monarchies européennes et empires mondiaux

A - Les puissances européennes...

- **Carte 3 p. 23 [doc. 3, p. 19]** : l'Europe en 1713 : quels sont les principaux États ? Quels pays sont les plus puissants ? Quel est leur régime politique ?

Trace écrite : L'Europe est composée d'une dizaine d'États d'importance et de taille variées. L'ancienne puissance du Portugal et surtout de l'Espagne décline rapidement. Le royaume de France s'affirme sur le continent et développe un vaste empire colonial. Mais c'est déjà l'Angleterre qui est la grande puissance maritime. Les royaumes d'Europe centrale se développent et la Russie s'étend à l'est. Le régime monarchique domine partout à l'exception des Provinces-Unies qui forment une république.

B - ... et leurs empires coloniaux

- **Doc. 2, p. 17 [doc. 1, p. 12]** : quels sont les principaux empires coloniaux ?
- **Doc. 1, p. 22 [doc. 3, p. 22]** : production importée vers l'Europe
- **Doc. 1, p. 22 [/]** : la puissance maritime européenne impressionne les autres cultures

Trace écrite : Les principales puissances européennes se constituent en Amérique, en Afrique et en Asie de vastes empires coloniaux. Leur but est de dominer les zones de production de matières importantes pour leur développement (soie, or, argent, sucre, etc.) mais aussi des esclaves pour travailler dans les plantations d'Amérique. Se met alors en place la traite négrière et le commerce triangulaire.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

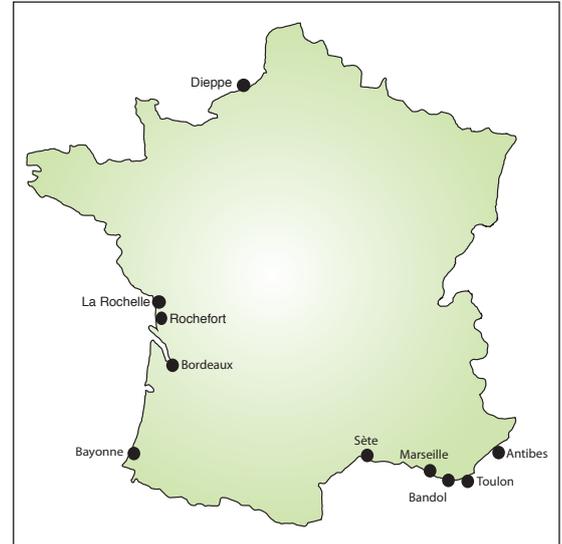
CHAPITRE 1 : L'Europe et le monde au XVIII^e siècle

2 Leçon 2 : Le port de Marseille peint par Joseph Vernet

A - Les vues des ports de France

- Page 24 (intro) [doc. 1-2, p. 14] : histoire de la commande.
- Carte de France avec les toiles réalisées.
- Document à télécharger : [vue générale du tableau.](#)
- Document à télécharger : description des parties de la toile
 - 1) le port avec les bateaux à quai en réparation ou prenant le large ;
 - 2) les bâtiments qui donnent la perspective ; et les gens présents sur le quai.
- Sur quel aspect l'artiste met-il l'accent et pourquoi ?
- Commentaire de Joseph Vernet : « Comme c'est dans ce port que se fait le plus grand commerce de Levant et de l'Italie l'auteur a enrichi le tableau de figures de différentes nations des Échelles du Levant, de Barbarie et d'Afrique et autres. Il y a réuni ce qui peut caractériser un port marchand qui a un commerce très étendu. »

Joseph Vernet, 1755.



Document 1 : carte de France avec les ports, peints par J. Vernet.

Trace écrite : Dans le but d'affirmer ses ambitions navales le roi Louis XV commande en 1753, à Joseph Vernet (1714-1789) une série de toiles des ports de France. En 1754, l'artiste achève « l'Intérieur du port de Marseille » qui est une grande toile de 1,65 x 2,63 centimètres. Le peintre anime la toile par toutes sortes d'activités qui se pratiquent près du port. Mais il met l'accent sur le commerce maritime de Marseille vers le Levant.

B- Marseille, un port ouvert sur l'Orient

- Carte de la Méditerranée au XVIII^e siècle : Les échelles du Levant sont les ports des villes de l'Empire ottoman, situés au Proche-Orient ou en Afrique du Nord (Smyrne, Antioche, Alexandrie, etc.), pour lesquels le sultan avait renoncé à certaines de ses prérogatives, notamment en matière juridique, en faveur de négociants français. Ceux-ci dépendaient alors directement du roi de France qui leur octroyait des privilèges.
- Ces échanges entre les deux puissances ont été enregistrés dans des actes particuliers, sous le nom de capitulations, dont les premières ont été signées entre François I^{er} et Soliman le Magnifique en 1536.
- Le mercantilisme selon Colbert « Il n'y a que l'abondance d'argent dans un État qui fasse la différence entre sa grandeur et sa puissance. Le bon état des finances et l'augmentation des revenus de Votre Majesté consistent à augmenter par tous les moyens la quantité de monnaie qui roule continuellement dans le royaume. Trois voies permettent d'y arriver : attirer l'argent des pays d'où il vient, le conserver au-dedans du royaume, et empêcher qu'il n'en sorte. [...] Outre les grands avantages que produira l'entrée d'une plus grande quantité d'argent dans le royaume, il est certain que, par les manufactures, un million de personnes qui languissent dans la fainéantise gagneront leur vie dans la navigation et sur les ports de mer. »

COLBERT, *Mémoire sur le commerce*, 1664 et cité dans LAMBIN, *Histoire-géographie, initiation économique*, Hachette, 1992



Le port de Marseille peint par Joseph Vernet.

Trace écrite : De par sa politique économique, Colbert veut attirer les marchands d'Orient à Marseille. La raison est qu'ils apportent leurs marchandises et notamment la soie grège d'Iran (Perse). Cette dernière sera utilisée dans les manufactures publiques pour confectionner les étoffes et les objets de luxe exportés à grands prix dans tout le monde. Ce principe d'importer des matières premières et d'exporter des objets finis en augmentant ainsi la richesse de son pays s'appelle le mercantilisme.

CHAPITRE 1 : L'Europe et le monde au XVIII^e siècle

3 Leçon 3 : Marseille, une étape dans le commerce mondial des marchands arméniens

• Doc. introductif : « Chez un autre peuple chrétien, les Arméniens, on rencontre un esprit d'entreprise tout spécial qui les a conduits depuis les confins de la Chine jusqu'à la côte de Guinée. Ce peuple intelligent et laborieux a des représentants sur toute l'étendue de l'ancien continent. »

Emmanuel Kant.

- Doc. Djoulfa :
« Ce petit peuple, retombé depuis longtemps dans l'obscurité d'où il était sorti un moment pendant l'époque romaine, prit une importance toute nouvelle au XVII^e siècle ; les Arméniens devinrent les courtiers de tout le commerce de l'Asie occidentale avec l'Europe. Ce fut, paraît-il le grand Shah Abbas qui leur révéla leur vocation de marchands et commença leur prospérité en fondant près d'Ispahan le faubourg de Julfa qu'il peupla d'Arméniens. »
- Doc. 1 : carte du commerce des marchands arméniens :



Document 1 : carte du commerce des négociants arméniens..



Fiche élève n° I.3.A : Marseille, une étape dans le commerce mondial des marchands arméniens.

Questions document 1 :

1. Marseille est-il le seul port fréquenté par les Arméniens ?
– Réponse : Non, la plupart des ports importants de la Méditerranée le sont.
2. Les marchands arméniens ne font-ils du commerce que dans la Méditerranée ?
– Réponse : Non, ils vont jusqu'à l'Atlantique, mais aussi l'Europe centrale, la Russie, et jusqu'en Chine et en Inde.

• **Document 2 :** Lettre de Colbert du 16 octobre 1671, adressée au Président du Parlement de Provence sur la nécessité de donner protection aux marchands arméniens « C'est un grand avantage que vous trouviez que les Arméniens abandonnent Livourne et apportent leurs soyes à Marseille. Je vous prie de leur donner toute la protection que l'autorité de votre charge vous permettra et de les garantir contre les chicanes des habitants de la dite ville qui ne connaissent pas en quoi consistent leurs avantages ».

Archives Depping, Corresp. Adm. p. 470 document cité dans Ch. D. Tékéian, p. 23

Questions document 2 :

1. Que demande Colbert au Président du Parlement de Provence ?
– Réponse : Colbert demande de protéger les Arméniens qui viennent faire du commerce à Marseille.
2. Pourquoi fait-il cette demande ?
– Réponse : Car les marchands de la ville cherchent à leur faire des tracas pour qu'ils ne puissent pas commercer librement
– Autre réponse : Ils cherchent à protéger leur propre commerce.
3. Pourquoi Colbert prend-il le parti des Arméniens ?
– Réponse : Car il a besoin de la soie grège de Perse que seuls les Arméniens peuvent lui amener pour développer les manufactures du pays et l'enrichir.

• Doc. 1, p. 36 : La favorite du roi en robe d'indienne

Trace écrite : Sous le règne de Louis XIV, les Arméniens apportent dans le royaume de France, par le port de Marseille, des quantités considérables de soie grège. Marseille n'est qu'un des ports européens du commerce arménien qui va de la Chine et de l'Inde jusqu'au nord de l'Europe et la Russie. Les Arméniens ont en effet le monopole de l'exportation de la soie iranienne (perse) dans le monde entier. En France, ils importent le café (cf. leçon 6) et la teinture indienne en plus de la soie. Ce monopole leur permet d'être en contact avec tous les pays et de moderniser la culture arménienne (imprimerie)

CHAPITRE 1 : L'Europe et le monde au XVIII^e siècle

4 Leçon 4 : La domination européenne des mers

- Doc. 4, p. 21 [doc. 1, p. 12] : les routes commerciales
- Doc. 5, p. 21 [/] : difficultés du voyage
- Doc. 2, p. 23 [/] : importance des escales
- Doc. 1, p. 22 [doc. p. 20] : produit du commerce

Trace écrite : *Les mers sont largement dominées par les Européens. Les autres nations les admirent pour cela. Il y a trois routes maritimes principales. Les routes anglaises et françaises qui forment la route « intermédiaire » et qui longent les côtes et utilisent de nombreux escales. Puis il y a la « route longue » hollandaise qui traverse les océans et enfin la route de la traite. Les trajets étaient très durs et difficiles. Les réserves de nourriture étaient limitées en quantité et en qualité, il y avait beaucoup de bagages et de marchandises. Les conditions de vie étaient difficiles. Les comptoirs européens ont une place stratégique, et chaque nation veut en avoir le plus possible. Ils sont également sources de conflit, comme Pondichéry qui est détruit par les Anglais en 1761.*

5 Leçon 5 : Diderot et la philosophie des Lumières

- Doc. p. 42 : biographie de Diderot.
- Doc. 1, p. 34 [doc. 1, p. 38] : dîner, échange de réflexion.
- ▶▶ [Doc. 5, p. 49] : Procope, débat (opp. censure).
- Doc. 4-5, p. 35 [doc. 2, p. 39 et 6, p. 49] : projet de l'Encyclopédie.
- Doc. citation 1 p. 42 : extrait de l'article « autorité politique », en quoi cette vision est contestataire des pouvoirs en place.
- Doc. 2, p. 34 [/] : impact sur l'opinion.
- Doc. 3, p. 34 [doc. 3-4, p. 51] : impact sur les dirigeants.

Trace écrite : *Diderot (1713-1784) est un philosophe qui a beaucoup écrit (roman, théâtre, critique d'art) et échangé avec les intellectuels de son temps. Il a consacré vingt ans de sa vie à diffuser la pensée des Lumières à travers l'Encyclopédie. Il a été très écouté par les bourgeois de son temps. Mais il a surtout eu des contacts avec de nombreux dirigeants dans toute l'Europe, et notamment Catherine II tsarine de Russie.*



Portrait de Diderot.

Notes

CHAPITRE 1 :

L'Europe et le monde au XVIII^e siècle

6 Leçon 6 : Création d'un nouveau lieu de sociabilité, le café

Document 1 : *Importation du café et de la pratique de sa consommation en Europe par les Arméniens.*

« Les marchands arméniens de Nor-Joulfa qui constituaient le plus important réseau commercial de cette époque ont introduit le café et sa consommation à la même époque en Angleterre, en France et dans le Saint-Empire Romain Germanique (Vienne). [...] L'Arménien Pascal fut le fondateur du premier café parisien, puis s'établit à Londres où il fit de même. Pareillement le 17 janvier 1685, son compatriote Johannes Diodato fut le premier à Vienne à recevoir le privilège de pouvoir vendre des boissons orientales, dont le précieux café que le poète Goethe surnommera « l'Apollon noir ». En France, c'est à Marseille, « porte de l'Orient » que les Arméniens commencèrent à acclimater la consommation du café dès le milieu du XVII^e siècle. Vers 1665, l'Arménien Pascal ouvrit le premier café. En 1712, l'Arménien Johannes possédait un des cafés les plus en vue de la capitale phocéenne. Puis c'est dans la capitale du royaume que l'usage fut introduit. Les Parisiens, avant la cour, adoptèrent le noir breuvage. L'Arménien, Pascal fonda, en 1672, le premier café parisien, près du Pont-Neuf. Dans son sillage, un autre Arménien originaire d'Isphahan, du nom de Grégoire, ouvrit un café rue Mazarine, près de la rue Guénégaud, à côté du théâtre de la Comédie-Française. En 1680, Grégoire suivit le théâtre lors de son déménagement rue des Fossés Saint-Germain (qui devint rue de la Comédie, puis de l'Ancienne-Comédie). Il vint s'installer en face et y vit prospérer ses affaires, attirant la nombreuse clientèle du monde du spectacle. Quelque temps plus tard, un troisième Arménien, Stéphan, ou Stépan, imita ses compatriotes. Bientôt, vers 1720, il y eut dans la seule ville de Paris quelque trois cent quatre-vingts cafés. »

D'après les Serviteurs fidèles, Sources d'Arménie, Lyon, 2010, p. 91-92.

Document 2 : *Les cafés au début du XVIII^e siècle, d'après Montesquieu.*

« Le café est très en usage à Paris : il y a un grand nombre de maisons publiques où on le distribue. Dans quelques-unes de ces maisons, on dit des nouvelles ; dans d'autres, on joue aux échecs. Il y en a une, où l'on apprête le café de telle manière qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent : au moins, de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croie qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré.

Mais ce qui me choque de ces beaux esprits, c'est qu'ils ne se rendent pas utiles à leur patrie, et qu'ils amusent leurs talents à des choses puérides. Par exemple, lorsque j'arrivai à Paris, je les trouvai échauffés sur une dispute, la plus mince qu'il se puisse imaginer : il s'agissait de la réputation d'un vieux poète grec dont, depuis deux mille ans, on ignore la patrie, aussi bien que le temps de sa mort (1). Les deux partis avouaient que c'était un poète excellent ; il n'était question que du plus ou du moins de mérite qu'il fallait lui attribuer. Chacun en voulait donner le taux ; mais, parmi ces distributeurs de réputation, les uns faisaient meilleur poids que les autres. Voilà la querelle ! Elle était bien vive : car on se disait cordialement, de part et d'autre, des injures si grossières, on faisait des plaisanteries si amères, que je n'admira pas moins la manière de disputer, que le sujet de la dispute. »

Extrait de Montesquieu, Lettres persanes, 1721, Lettre XXXVI.



Fiche élève n° 1.6.A : création d'un nouveau lieu de sociabilité, le café

1. Pourquoi les Arméniens avaient-ils la possibilité d'introduire le café en Occident ?

– Réponse : Car ils pratiquaient un commerce international avec toutes les parties du monde.

2. Le café a-t-il été amené de manière spécifique à un endroit précis ?

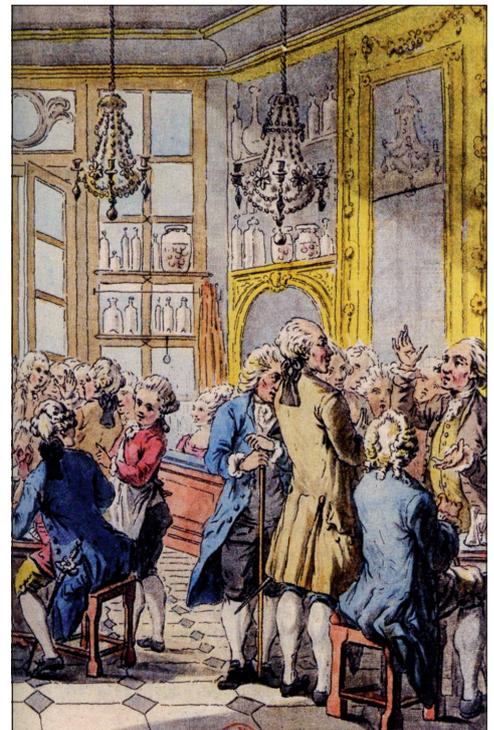
– Réponse : Non car : « même époque en Angleterre, en France et dans le Saint-Empire Romain Germanique (Vienne) ».

3. Les Arméniens se sont-ils contentés d'amener le café en Europe ?

– Réponse : Non, ils ont aussi fondé le lieu de leur consommation, notamment à Paris, avec Pascal.

- Doc. 5, p. 49 : lieu de sociabilité et d'échange, permet d'ouvrir la pensée des Lumières au-delà des salons de l'aristocratie. L'exemple du Procope.

Trace écrite : Grâce à leur commerce transcontinental, les Arméniens ont importé en Europe un nouveau produit : le café. Mais plus encore, ils ont institué en France, notamment, le lieu de sa consommation : le café. Ce lieu a joué un rôle très important d'échange et de diffusion de la pensée des Lumières hors des salons de l'aristocratie, notamment pour le peuple comme pour la bourgeoisie.



Document 1 : Le café Procope

(Estampe en couleur, vers 1770, BNF, Paris).

Au XVIII^e siècle, le café Procope est un des cafés littéraires les plus courus de Paris. On y discute de littérature ou de philosophie. Voltaire et Rousseau, y ont leurs habitudes.

CHAPITRE 1 :

L'Europe et le monde au XVIII^e siècle

7 Leçon 7 : Les valeurs de la philosophie des Lumières

- ▶▶ • **Doc. 2, p. 40, texte à télécharger** : définition d'Emmanuel Kant.
- **Doc. 3, p. 37 et 3, p. 41 [docs. p. 44-45]** : ouverture vers les sciences.
- **Doc. 2, p. 37 et 2, p. 32 [doc. 5, p. 43]** : tolérance religieuse.
- **Doc. 4, p. 37** : importance de l'éducation.
- **[doc. 2, p. 48]** : affirmation du principe démocratique.
- **[doc. 3, p. 49]** : séparation des pouvoirs.

Puis activité 5, p. 42 sur feuille si temps.

Trace écrite : *La philosophie des Lumières a été portée par des penseurs importants qui ont réfléchi à plusieurs domaines. Montesquieu a analysé l'exercice du pouvoir en société et l'a divisé en trois grandes catégories : le pouvoir législatif (faire les lois), exécutif (faire exécuter les lois) et judiciaire (juger les manquements à la loi). Il dit que si ces trois pouvoirs sont confondus : « Il règne un affreux despotisme ».*

Voltaire dénonce dans toute son œuvre les classes privilégiées et surtout la noblesse, qui est à ses yeux, inutile au pays. Et surtout, il se bat pour la tolérance religieuse.

Avec Jean-Jacques Rousseau, la philosophie des Lumières prend une autre dimension, elle devient une force d'organisation sociale. Rousseau théorise le gouvernement démocratique dans lequel tout pouvoir serait issu des citoyens, égaux entre eux.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CHAPITRE 1 : L'Europe et le monde au XVIII^e siècle

8 Leçon 8 : Les traites négrières

- ▶ À télécharger : ancienneté de la traite.
- ▶ À télécharger : esclavage et Islam (Moyen âge).
- ▶ À télécharger : Empire ottoman (période moderne) :
« Il existait un commerce de luxe, celui des esclaves, pour approvisionner les maisons des grands bourgeois et des hauts fonctionnaires en valets, servantes et concubines. À Istanbul, ce commerce était entre les mains des Juifs. Il s'agissait d'esclaves blancs, amenés du Caucase, de Russie ou même de Pologne. Au contraire, au Caire et à Alexandrie, on y vendait des esclaves noirs venant du Soudan et d'Afrique centrale. Si, au départ, un esclave ne pouvait pas être vendu à un non-musulman, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, chrétiens et juifs en possédèrent officiellement. »

D'après Robert Mantran, Istanbul au siècle de Soliman le Magnifique, 1994, p. 82-83

1. En 1700, depuis combien de temps dure la traite négrière dans le monde musulman ?

– Réponse : Depuis mille ans.

2. Les Turcs ottomans ont-ils essayé d'empêcher la traite ?

– Réponse : Au contraire, ils ont augmenté l'offre par leurs conquêtes et la demande par leur mode de vie (harem, domestiques, etc.)

- Doc. 2, p. 51 et 1 p. 54, [doc. p. 34] : les trois traites.

Trace écrite : Il y a trois grandes traites négrières. D'une part, il y a la traite interne à l'Afrique. Les Africains sont soumis à l'esclavage depuis l'époque égyptienne. D'autre part, la traite orientale, vers la mer Méditerranée et l'Empire ottoman. Le Coran a légalisé la possession d'esclave contre les non-musulmans et durant plus de mille ans les musulmans, et notamment les Turcs pratiquent la traite. Enfin, la traite occidentale. Avec la découverte du Nouveau Monde, la traite négrière va prendre un nouvel essor. Elle traverse l'océan Atlantique pour amener les esclaves au Brésil, aux Caraïbes et en Amérique du nord.

9 Leçon 9 : L'essor de la traite Atlantique

- Doc. 2, p. 51 et 6, p. 47 [doc. 2, p. 35] : commerce triangulaire.
- Doc. 1, p. 46 [doc. 1-2, p. 26] : lieu d'approvisionnement.
- Doc. 2-3, p. 46 [doc. 3, p. 26] : vente.
- Doc. 4-5, p. 47 [doc. 4-5, p. 27 et p. 37] : traversée.

Trace écrite : La traite Atlantique est fondée sur le commerce triangulaire. Cela consiste à capturer et acheter des esclaves dans le golfe de Guinée. Les esclaves étaient souvent payés en verroterie et produits européens. Puis il y avait la traversée dans des conditions dramatiques. Et enfin la vente aux Amériques pour travailler dans des plantations. Le produit de la vente des esclaves servait à acheter les productions des plantations (cacao, café, sucre, etc.)



Document 1 : dénombrement des esclaves en Égypte ancienne.
Tombeau de Horemheb, XVIII^e dynastie, XIV^e siècle av. J.-C.,
musée archéologique de Bologne.

« La loi musulmane interdisant d'assujettir les musulmans, il fallut faire venir les captifs d'autres régions, situées au sud du Sahara. Le monde musulman ne recruta pas seulement des esclaves noirs. Mais les Africains furent de loin plus nombreux. Dans les nombreuses oasis du Sahara, les esclaves étaient employés à la culture des palmiers, à la récolte des dattes, mais aussi à l'entretien des milliers de kilomètres de foggaras (canaux d'irrigation). L'extraction minière (les pierres précieuses de l'ancienne Nubie, l'or, le sel saharien) et la récolte des pierres en mer Rouge ont également fonctionné grâce aux captifs noirs. Dans les villes, les esclaves noirs remplissaient de multiples fonctions, aussi bien en tant qu'artisans que domestiques. Ils furent aussi de temps à autre intégrés dans des armées, arbitrant plusieurs conflits au sein du monde musulman. »

Olivier Pétré-Grenouilleau, « La traite oubliée des négriers musulmans », *L'Histoire* n°280, octobre 2003.

Document 2 : la traite musulmane à partir du VII^e siècle.

CHAPITRE 1 :

L'Europe et le monde au XVIII^e siècle

10 Leçon 10 : L'esclavage et son abolition

- Doc. 7 et 9, p. 48 [doc. 6, p. 27] : ventes des esclaves.
- Doc. 8, p. 48 et 10-11, p. 49 et 3, p. 51 [docs. p. 28-29] : travail et conditions de vie des esclaves.
- Doc. 12, p. 49 [doc. 1-2, p. 32] : population noire (%).
- Doc. 4, p. 51 [✓] : révolte des esclaves.
- Doc. 11, p. 49 : code noir.
- P. 52-53 [✓] : première abolition et rétablissement par Napoléon I^{er}.

Trace écrite : Une fois arrivés en Amérique, les esclaves sont vendus à des planteurs pour travailler dans de grandes plantations. Leurs conditions de vie sont très difficiles et codifiées par le code noir (1685). Ils sont déshumanisés et extrêmement mal traités. Leur nombre étant de plus en plus important, ils font de nombreuses révoltes contre leurs conditions de vie et pour gagner leur liberté.

En 1794, les révolutionnaires français abolissent l'esclavage dans les colonies françaises.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....